

Démarches administratives pour affilier votre club à la LHF

- Etape 1

Renvoyer votre demande d'affiliation à info@handisport.be

- Etape 2

Gérer votre espace EasyClub :

EasyClub est le logiciel dans lequel les clubs LHF encodent les données administratives obligatoires pour l'affiliation de leur club et de leurs membres à la LHF.

Le [Guide d'utilisation EasyClub](#) vous accompagne pour découvrir pas à pas l'utilisation de cet outil.

- Etape 3

En fonction du type de structure que vous avez choisi, payer les montants suivants :

- **CLUB HANDISPORT**

50€ de cotisation club

+ 12€ par membre affilié à la LHF

Minimum 5 personnes : Président + Secrétaire + Trésorier + Entraîneur + au moins 1 sportif
L'assurance couvrant les accidents sportifs est comprise dans cette cotisation.

- **SECTION HANDISPORT DANS UN CLUB VALIDE**

50€ de cotisation club

+ 2€ par membre affilié à la LHF

Minimum 5 personnes: Président + Secrétaire + Trésorier + entraîneur + au moins 1 sportif
L'assurance couvrant les accidents sportifs n'est pas comprise dans cette cotisation et est prévue par la fédération sportive de la discipline pratiquée.

Conditions pour bénéficier du tarif de 2€ par membre :

- Une convention de collaboration doit avoir été signée entre la fédération sportive et la LHF.
- Le club doit également être affilié à la fédération sportive.
- Le membre affilié à la LHF doit également être affilié à la fédération sportive

[Liste des fédérations](#) qui ont signé une convention avec la LHF.